

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation, tenue le jeudi 12 avril 2012 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.

Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation

Commissaires présents :

M. Bernard Blanchet, président
Conseiller d'arrondissement, Lachine
M. Robert Coutu, vice-président
Maire, Montréal-Est
M. Étienne Brunet, vice-président
Conseiller de la ville, Ahuntsic-Cartierville
M. Daniel Bélanger,
Conseiller de la ville, Sud-Ouest
M. Richard Bergeron,
Chef de la 2^e opposition
Conseiller de la ville, Plateau-Mont-Royal
Mme Véronique Fournier,
Conseillère de la ville, Sud-Ouest
M. Dominic Perri,
Conseiller de la ville, Saint-Léonard
M. Aref Salem,
Conseiller de la ville, Saint-Laurent
M. Bertrand A. Ward,
Conseiller de la ville, Pierrefonds-Roxboro

Commissaires absents :

M. Alvaro Faninacci,
Conseiller de la ville, LaSalle
M. Edgar Rouleau,
Maire, Cité de Dorval

Le quorum est atteint

Aussi présents :

M. Arnold Beaudin, directeur, Direction du développement économique et urbain
M. Guy De Repentigny, chef de division, Direction du développement économique et urbain

Assistance :

25 personnes

1. Ouverture de l'assemblée

À 19 h 05, M. Blanchet ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous. Il invite les membres de la commission à se présenter. Il excuse l'absence de deux conseillers, puis il présente les responsables de la Direction du développement économique urbain qui sont présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Aref Salem, appuyée par M. Robert Coutu, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Période de questions et d'interventions du public – réception des mémoires

Le président invite au micro les personnes inscrites sur la liste des participants.

M. Claude Lauzon, directeur CDEC Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (CDN-NDG)

Le mémoire de M. Lauzon fait état des réalisations de la CDEC CDN-NDG et des lignes de force qui caractérisent l'organisme : l'ouverture à la différence, le développement des compétences, l'innovation, l'expérimentation sociale. La CDEC CDN-NDG a notamment développé dans les

années 90 un partenariat fructueux avec le milieu universitaire, HEC Montréal, pour offrir des services de conseils gratuits aux étudiants de maîtrise en gestion des entreprises. La CDEC CDN-NDG considère que le réseau des CDEC de Montréal constitue la seule approche qui mette à profit les forces et les initiatives locales pour développer un tissu économique et social dynamique, participatif et cohérent sur l'ensemble de l'Île de Montréal.

Au nombre des recommandations soumises par l'organisme, mentionnons les suivantes :

- promouvoir les valeurs et la culture entrepreneuriales,
- renforcer la collaboration et la synergie à l'intérieur du réseau existant,
- miser sur le partage et le transfert d'expertises pour ne pas dédoubler les ressources, et
- faire jouer aux services centraux de la Ville un véritable rôle de coordonnateur et de facilitateur à l'échelle métropolitaine, en leur demandant par exemple de :
 - mettre et tenir à jour l'information de base sur les entreprises de son territoire (liste des industries, commerces et services),
 - gérer un service de référence efficace pour les entrepreneurs désireux de s'établir ou de faire croître leur entreprise à Montréal, et
 - mettre en place un modèle de reddition de comptes moins lourd, favorisant la collaboration et la complémentarité des ressources plutôt que la compétition et la dispersion.

Les commissaires ont demandé des détails à M. Lauzon sur certaines des recommandations soumises, notamment celles concernant le renforcement de la coordination et la reddition de comptes. À la question qui lui était posée sur ce qui devrait être changé dans le réseau, M. Lauzon a répondu que c'est au niveau des mentalités qu'il faut le plus travailler et non pas au niveau des structures. Il estime qu'il faut inculquer un nouveau souffle de fierté à Montréal.

M. Jacques Fortin, directeur général Développement économique LaSalle (DEL)

Fondé en 1984, Développement économique LaSalle a été désigné, la même année, mandataire CLD. Les membres de son conseil d'administration proviennent en majorité du secteur privé. L'arrondissement de LaSalle a émis une volonté ferme de regrouper tous les services aux entreprises à une même adresse. Pour l'organisme, le PALÉE représente l'unique outil de planification stratégique en matière de développement économique.

Dans son mémoire, l'organisme fait état de ses réalisations et établit les constats suivants :

- les CLD sont des acteurs incontournables du développement économique local,
- la trop grande variété d'organismes affaiblit le rôle de première ligne des CLD,
- Développement économique LaSalle est d'avis que la structure du développement économique à Montréal doit être avant tout géographique dans son offre de première ligne et sectorielle pour ce qui est des services spécialisés de deuxième ligne,
- l'offre de service par clientèle qui s'est largement répandue au cours des décennies est, selon l'organisme, inapproprié en 2012.

En plus de maintenir son appui aux six propositions collectives des 18 CLD et CDEC de l'agglomération de Montréal, Développement économique LaSalle a émis quatre recommandations principales :

- clarifier les rôles et les responsabilités des acteurs de première ligne dans la promotion et le soutien à l'entrepreneuriat et aux entreprises,
- favoriser davantage l'intégration entre les acteurs de soutien à l'entrepreneuriat et du développement économique en général par une segmentation clairement définie des acteurs de 1ère ligne et de 2e ligne,
- moduler les interventions des organismes de développement économique métropolitains et provinciaux aux orientations des PALÉE,
- bonifier les budgets de fonctionnement des CLD de Montréal.

Plusieurs commissaires ont demandé des précisions à M. Fortin sur ses recommandations relatives aux rôles et mandats des organismes actuels. Pour M. Fortin, il semble nécessaire d'identifier et de clarifier les mandats de certains organismes; il considère qu'il y a actuellement beaucoup de doublages de services. Quand on lui a demandé d'identifier les organismes « superflus », M. Fortin a préféré se garder une certaine réserve tout en précisant qu'il serait nécessaire d'approfondir l'analyse des mandats en regard des services de 1^{ère} ligne et de 2^e ligne.

Il a aussi été question de la cohabitation et du partage des bonnes pratiques qui existe sur le territoire Lachine-LaSalle avec les autres CLD et CDEC.

Monsieur Marc Cloutier, directeur CLD Verdun

Le CLD Verdun est membre de l'Inter CLD de Montréal et il bénéficie d'un soutien financier du gouvernement du Québec de l'ordre de 473 267 \$. Le CLD Verdun a été fondé le 9 mars 1999 et il dessert le territoire de l'arrondissement de Verdun.

Le mémoire du CLD Verdun fait état de ses interventions et des 3 fonds gérés par l'organisme :

Jeunes promoteurs, Économie sociale Verdun et FLI Verdun. À l'instar des autres CLD et CDEC qui ont présenté des mémoires, le CLD Verdun souhaite que les services corporatifs de la Ville de Montréal renforcent leur partenariat avec ce réseau pour améliorer et renforcer les services aux entrepreneurs et aux entreprises et pour faire du réseau montréalais un modèle pour l'ancrage dans les communautés locales et le développement d'une économie durable et équitable.

Lors de son intervention, M. Cloutier a aussi insisté sur l'importance pour les CLD et CDEC de mettre en commun et de partager leurs « bonnes pratiques ». Le CLD de Verdun adhère à la déclaration commune des 6 recommandations du réseau des CDEC et des CLD de Montréal.

**Monsieur Nicolas Roy, directeur général et commissaire industriel
Développement économique West-Island**

Développement économique West-Island – CLD est le regroupement de deux corporations locales de développement économique ayant pour mission d'anticiper, de stimuler et de soutenir le développement socio-économique de l'Ouest-de-l'Île de Montréal de manière intégrée, concertée et durable.

Dans son mémoire, M. Roy soulève la problématique actuelle qui veut que la multiplication des interventions se fassent de nature ponctuelle et ne s'inscrivent pas dans un continuum de services aux entrepreneurs. Le mémoire soulève également le fait qu'une disparité importante existe sur le territoire de l'agglomération de Montréal lorsqu'il est question du travail des commissaires industriels. L'organisme estime que certaines particularités propres aux CLD de Montréal doivent être revues et corrigées, notamment au niveau de la répartition budgétaire. En outre, le mémoire soulève le fait que contrairement aux autres régions du Québec, les services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) n'ont pas été intégrés aux CLD lors de la création de ceux-ci morcelant par le fait même l'offre de services à cette clientèle.

Outre les recommandations communes de l'ensemble des CLD-CDEC, Développement économique West-Island a soumis d'autres recommandations dont les suivantes :

- que les portes d'entrée multi-services de services à l'entrepreneuriat (services de première ligne) s'exercent dans des unités territoriales locales d'intervention déterminées selon les actions désirées et les intérêts communs et correspondant à des lieux où les citoyens se retrouvent, où le sentiment d'appartenance et d'identité des communautés concernées est important,
- de mettre en place un réseau propre aux commissaires industriels, actifs dans les corporations de développement locales, en arrondissements ou à la ville-centre, afin d'uniformiser les pratiques en matière de dynamisation des parcs industriels et des zones d'emplois, de veille active en matière d'expansion/rétention d'entreprises et de réinvestissement dans les filiales d'entreprise étrangères ,
- de développer un nouveau programme PR@M, spécifique au secteur de l'aéronautique, et situé dans la zone aéroportuaire de Dorval.

Plusieurs commissaires ont réagi à la présentation de M. Roy principalement en ce qui a trait à l'éparpillement des services, à la mise en commun des services, à la notion de territoire et au rôle des commissaires industriels. Lors de ces discussions, M. Roy a fait valoir l'importance du territoire et du sentiment d'appartenance, précisant que le West Island existe comme territoire parce que des municipalités ont choisi de se mettre en commun. M. Roy a aussi précisé que leur approche vise à respecter l'aspect local, que la façon de faire du développement économique dépend du territoire couvert. Il a précisé que ce qui caractérise de plus l'Ouest, c'est la diversité, le développement d'une économie de R&D, la conception écologique et les PME. Il a conclu en insistant sur la nécessité de trouver une manière pour que les entrepreneurs se sentent désirés à Montréal, de prendre les moyens pour démontrer que Montréal veut attirer les entreprises.

**Monsieur Pierre Morrissette, directeur général
RESO (Regroupement économique et social du Sud-Ouest)**

Créé il y a 25 ans, le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) est une corporation de développement économique communautaire (CDEC). L'organisme travaille à la revitalisation des quartiers de l'arrondissement du Sud-Ouest : Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri, Petite-Bourgogne, Émard, Saint-Paul et Griffintown.

Le mémoire du RESO fait état de l'historique de la création et du développement du réseau des CDEC et CLD dans l'agglomération de Montréal. Sa mission, ses objectifs et les services offerts y sont bien décrits, tout comme les interventions structurantes faites dans le quartier (Bassins du Havre, Inovae, la Gaillarde, etc.). Le RESO pratique un développement économique qui mise sur la proximité et la cohésion. L'un des grands principes directeurs d'intervention adopté par le RESO est de favoriser un développement durable de la communauté.

On indique qu'au-delà de l'appui financier et de l'aide technique, c'est l'accompagnement que le RESO apporte aux entreprises qui constitue une valeur ajoutée. À titre d'exemple, M. Morrissette souligne que le taux de survie des entreprises qui sont accompagnées par le RESO est 2 fois plus élevé après 3 ou 5 ans que celles qui n'ont pas été accompagnées.

Le RESO a souscrit à la déclaration commune de 6 recommandations des CLD/CDEC, à laquelle il a

ajouté ses propres recommandations qui sont de mettre en place un bon système de référence et d'accompagnement pour faciliter l'accès aux services de soutien aux entreprises et de faciliter les liens entre les grands projets et l'économie locale, une pratique que la Ville de Montréal devrait encourager et faciliter. RESO a également réitéré son engagement à continuer de promouvoir l'entrepreneuriat sous toutes ses formes et d'exposer notamment les jeunes à l'option entrepreneuriale.

Lors des discussions qui ont suivi la présentation de M. Morissette, il a aussi été question du rôle des commissaires industriels dans des quartiers en requalification, de la complémentarité entre le PALÉE de RESO et les priorités de l'arrondissement et du soutien aux jeunes promoteurs qui fait partie du mandat CLD.

Enfin, M. Morissette a conclu que le réseau des 18 CDEC-CLD a fait la preuve qu'il est possible de se regrouper pour répondre à des enjeux qui dépassent leurs missions locales, citant en exemple le Fonds de technologie mis sur pied par 5 CDEC pour soutenir les projets des finissants de l'ÉTS.

**Monsieur Didier Fleury, directeur général
CDEST (Corporation de développement de l'Est)**

Deuxième corporation de développement économique communautaire à avoir vu le jour à Montréal au milieu des années quatre-vingt, la Corporation de Développement de l'Est, la CDEST, se consacre depuis plus de vingt-cinq ans à soutenir un développement économique et social efficace, porteur, équitable et responsable pour l'ensemble des communautés de Mercier-Est, Mercier-Ouest et Hochelaga-Maisonneuve. La CDEST a tenu à rappeler à travers ce mémoire le rôle prépondérant qu'ont eu les organismes de première ligne (CDEC/CLD) à faciliter et à permettre le développement économique et social de chacun des quartiers en respectant les spécificités locales et en plaçant les communautés au cœur de leur propre développement. M. Fleury a notamment présenté les principaux projets réalisés, notamment la Coopérative funéraire de l'île de Montréal, le site "Contrecoeur" Boulangerie Arhoma.

M. Fleury a mentionné que la CEDEST souscrit à la déclaration commune du réseau des CDEC/CLD qui a formulé ses recommandations à la Ville de Montréal.

Lors des discussions qui ont suivi entre les commissaires et le représentant de la CDEST, les questions suivantes ont été abordées: les atouts de l'unité territoriale locale comme base du développement économique local, la réputation de la qualité de vie montréalaise, principalement ancrée dans la diversité et la richesse de ses quartiers et le renforcement du réseau des CDEC / CLD. On a aussi évoqué les défis qui attendent les corporations de développement de première ligne comme la CDEST, notamment la disparition progressive des zones industrielles au profit d'un développement résidentiel accru, le maintien des emplois dans des secteurs fragilisés comme le secteur manufacturier et la capacité de développer des zones d'emplois dans des secteurs d'activité porteurs. Les enjeux liés au patrimoine religieux ont aussi été soulevés.

**Monsieur Marc-André Perron, directeur général
Monsieur André Véronneau, président du c.a.
CDEC Ahuntsic-Cartierville**

Créée en 1992, la CDEC Ahuntsic-Cartierville est la porte d'entrée qui assure, à tous les entrepreneurs du territoire quels que soient leurs projets, un accompagnement, un suivi, un soutien ou une référence dans la mise en œuvre ou la réalisation de leur projet. L'organisme est au service d'une population de plus de 125 000 personnes et d'environ 4000 places d'affaires.

Dans son mémoire, la CDEC Ahuntsic-Cartierville fait l'historique de la création des CDEC, elle présente sa mission et les services offerts et donne des exemples de projets réalisés (fermes Lufa, Festiblies international de Montréal, Centre Y de Cartierville). La CDEC fait la démonstration, chiffres à l'appui, de l'impact de ses investissements et de l'accompagnement de proximité offert aux entrepreneurs de son territoire. On indique que les bons résultats obtenus découlent d'une approche locale intégrée qui tient compte des besoins des individus d'abord et mise sur l'universalité des services.

La CDEC Ahuntsic-Cartierville adhère aux six recommandations communes qui ont été présentées par le réseau des CDEC-CLD de Montréal.

Quand on a demandé aux représentants de la CDEC Ahuntsic-Cartierville s'ils avaient des recommandations supplémentaires à ajouter à celles du réseau CDEC-CLD, M. Perron a évoqué l'importance de valoriser l'approche locale, d'éviter les doublements de structures, de mieux se coordonner et de préciser les rôles de chaque organisme. Il a indiqué que la porte d'entrée existe et que le réseau a fait la démonstration qu'il est un réseau de première ligne efficace.

**Madame Patrizia Angela Casubolo, présidente
Gloria international inc.**

Gloria International Inc. œuvre dans le secteur des accessoires pour vêtements. L'entreprise a démarré ses activités au mois de janvier 2010 à Verdun et se distingue par un accessoire innovateur et breveté appelé COCHIC®, qui apporte une touche de confort à l'industrie des vêtements. COCHIC est un accessoire discret et élégant qui augmente l'extension du col d'une chemise d'une demi-taille ou plus. Il rend le port de la cravate plus confortable.

Le mémoire de l'entreprise Gloria international vise à partager l'expérience de sa présidente en tant qu'entrepreneure et ses besoins en financement. Mme Casubolo a mentionné qu'étant âgée de plus de 35 ans, la mesure de Soutien au Travail Autonome (STA) offerte par le SAJE qui est mandaté par Emploi Québec, a été le seul programme à sa disposition pour l'obtention d'une aide financière.

Mme Casubolo a fait part des lacunes qui existent en matière de financement aux étapes de la mise en marché et elle a entre autres adressé les demandes suivantes à la Ville de Montréal :

- la levée d'une limite d'âge (moins de 35 ans) présente dans la plupart des outils d'aide au financement des entreprises,
- la mise en place de stratégies pratiques pour aider à la promotion d'un produit unique auprès des organismes publics de la ville.

Après cette présentation, le président mentionne que la commission a aussi reçu les mémoires de trois organismes qui ont choisi de ne pas faire de présentation verbale. Il s'agit de Monsieur Jean Touchette, directeur général du CLD de Montréal-Nord, de Madame Sonia Keroack de la firme It Designs et de Monsieur Daniel Blanche, président-directeur général du Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM), qui a transmis une lettre d'appui au CDEC Centre-Nord.

4. Période de question des membres de la commission

S/O

5. Levée de l'assemblée

M. Blanchet rappelle que la commission se réunira à nouveau le 24 avril 2012, ainsi que le 10 mai pour la réception d'autres mémoires et commentaires de la part du public et du milieu économique. Il remercie les participants à cette deuxième soirée publique ainsi que les membres de la commission et les gestionnaires de la Direction du développement économique et urbain.

À 22h00, le président lève l'assemblée sur une proposition de M. Daniel Bélanger, appuyée par M. Bertrand Ward.

Original signé

M. Bernard Blanchet
Président
Commission permanente sur le développement
économique et urbain et l'habitation

Original signé

Christiane Bolduc
Secrétaire recherchiste